



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

Bien-Être Animal

*Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 »
de la FEI adaptés au CRE GE*

Le CRE Grand Est exige de toutes les personnes licenciées dans le Grand Est et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et acceptent qu'à tout moment, le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales.

Les championnats et critères de Dressage du Grand Est 2022 se courent sur un seul concours.

Concours support : territoire Lorraine, Pôle hippique du Grand Est, Rosières aux Salines, **les 24 et 25 septembre 2022.**

Attention : engagements pour le lundi 12 septembre 2022

Chargée de mission, commission Dressage CREGE : **Allison Kieffer**

REGLEMENT

Art. 1. Calendrier

Les championnats et critères se dérouleront sur les journées des **24 et 25 septembre 2022. Le concours commence la veille, vendredi 23 septembre.**

Ils se déroulent sous la responsabilité du CRE Grand Est qui en délègue l'organisation au Pôle hippique du Grand Est, s'engageant à respecter la charte qualité annexée au présent règlement.

Art. 2. Epreuves support

Niveau	Championnat	Reprises	Critérium
Amateur 3	Préliminaire et GP (30 + 32)		B et A (29 + 31)
Amateur 2	Préliminaire et GP (34 + 36)		B et A (33 + 37)
Amateur 1	Préliminaire et GP (39 + 41)		B et A (38 + 40)
Amateur élite	Préliminaire et GP (42 + 43)	Pro 3B prépa et Pro 3A prépa (48 + 47)	
Pro 2	Préliminaire et GP (25 + 27)		-

Art. 3. Qualification et conditions de participation

Les championnats sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition 2022 au titre du Comité Régional d'Équitation du Grand Est.

Chaque couple cavalier/cheval doit obligatoirement participer aux 2 épreuves de sa catégorie.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

Pour les Championnats, sont exclus du classement les couples qui auront été classés 2 fois et plus dans le 1^{er} quart, avec le cheval engagé, dans des épreuves de niveau supérieur à celui du Championnat au titre duquel ils sont engagés. Ceci à partir de l'épreuve A de cette classe et sur la saison 2022.

Exemple : un couple participant au Championnat Amateur 3 qui aurait été classé en Amateur 2 plus de 2 fois à partir de l'épreuve Amateur 2A dans le premier quart serait exclu du classement du Championnat Amateur 3.

Pareillement, pour les Critériums, un couple qui aurait obtenu 2 classements dans le premier quart à partir de l'épreuve Préliminaire d'un niveau donné, ne serait plus autorisé à concourir dans le critérium de ce niveau, ni des niveaux inférieurs.

Exemple : un couple classé en Amateur 2 Prélim ne peut plus concourir pour le Critérium Amateur 2 ni Amateur 3. Il peut concourir pour le championnat Amateur 2.

Un cavalier peut courir un championnat et un critérium, avec des équidés différents.

En d'autres termes, un cavalier ne peut prétendre concourir que pour **un titre de champion** et pour **un seul critérium**.

Les engagements ne sont pas limités et le cas échéant le cavalier devra se positionner la veille du concours par écrit auprès de la commission **pour confirmer le championnat et/ou le critérium pour lequel il souhaite concourir**.

Cette déclaration sera impérativement à faire par mail à l'adresse : dressage.grandest@gmail.com

Art. 4 Calcul des points

Les points attribués aux cavaliers correspondent à la somme des notes obtenues exprimées en pourcentage lors de chaque reprise. Le coefficient 1 est attribué à toutes les reprises.

A l'issue du classement final et en cas d'égalité de points (en millième), le classement obtenu lors des reprises Grand Prix départagera les ex-aequo pour les Championnats ; en ce qui concerne les Critériums, les ex-aequo seront départagés par le classement obtenu sur la reprise A.

En cas d'égalité complémentaire, les notes d'ensemble sur les épreuves GP et Indice A seront prises ne compte pour départager les ex-aequo.

Art. 5 Classements

Il est effectué un classement « Championnat » et un classement « Critérium » par catégorie, avec un **maximum** de 8 classés par catégorie.

Art. 6 Récompenses

La dotation des podiums et des épreuves par le CREGE s'élève à 5000 euros



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

Art. 7 Divers

Les textes des reprises ne peuvent pas être dictés dans les épreuves support de championnats et critères.

Ce règlement définit un cadre de travail pour déterminer les podiums des championnats et critères du Grand Est et ne peut se substituer ou contredire le règlement FFE. Pour toute disposition non prévue dans ce règlement, il convient d'appliquer le règlement FFE en vigueur.

Le Comité Régional d'Équitation du Grand Est se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site Internet du CRE Grand Est.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

CHARTRE QUALITÉ ORGANISATEURS 2022

Les exigences pour l'organisation sont celles du cahier des charges suivant. Selon les particularités du lieu choisi, celles-ci pourront être adaptées en collaboration avec la commission Dressage du Grand Est.

Bien-Être Animal

*Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 »
de la FEI adaptés au CRE GE*

Le CRE Grand Est exige de toutes les personnes licenciées dans le Grand Est et impliquées dans le sport équestre qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et de reconnaître et d'accepter qu'à tout moment, **le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné aux à des influences compétitives ou commerciales.**

Infrastructures

Les équidés doivent être entraînés et concourir sur des surfaces appropriées et sûres.

Tous les sols sur lesquels les équidés marchent, s'entraînent ou concourent doivent être conçus et entretenus de manière à réduire les facteurs susceptibles de provoquer des blessures et donc d'assurer l'intégrité physique des équidés.

Les écuries (box démontables ou fixes) doivent être sûres, hygiéniques (nettoyage complet entre 2 locations ou 2 équidés), confortables, bien ventilées et de taille suffisante pour le bien-être des équidés. Des points d'eau doivent toujours être disponibles (douches et abreuvement).

Piste d'entraînement

Sécurisé et adapté, notamment en termes de qualité de sols

1 paddock par piste (60x20 minimum) dans la mesure du possible

Piste de compétition

Taille : 60x20 mètres

Jury : minimum 3 cabines de juge, avec, en C, une cloche audible et un micro

Agrément : fleurs, arbustes...

Secrétariat - bureau des calculs

1 local spécifique (chauffé si besoin, au calme, suffisamment grand, pas trop loin des pistes)

1 tableau d'affichage de taille suffisante horaires, règlements régional, chevaux au contrôle, résultats épreuves et championnats / critères, informations BEA, etc.

Le système de calculs, choisi par l'organisateur, doit permettre :

Une impression, pour chaque cavalier, du protocole calculé avec les notes, la moyenne et les points de pénalités par juge et la note finale en pourcentage avec 3 décimales,

Le classement (provisoire et définitif) avec notes et classements par juge et notes moyennes et classement final.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

Gestion du jury

Rappel du règlement Dressage FFE :

Pour toutes les épreuves de catégories Pro, un Juge ne peut pas juger plus de 40 concurrents par jour. Dans les épreuves Amateur, Poney et Club, ceci est recommandé.

Aides aux organisateurs :

La commission de Dressage du CRE du Grand Est nomme 3 juges fédéraux de niveau suffisant pour juger les épreuves Elite et Pro. Elle prend alors en charge, uniquement pour ces 3 juges, les frais de transport 0,35€/km ou 0,45 si co-voiturage ou tarif SNCF 2^{ème} classe ainsi que les frais d'hébergement.

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit d'autres juges, avec l'aide de la commission si besoin, en nombre suffisant pour un bon déroulement du concours. L'ensemble des frais de ces juges est pris en charge intégralement par l'organisateur.

Les repas pour l'ensemble du jury, tous les jours de concours mais aussi la veille du 1^{er} jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur.

Secrétaires et navettes

En nombre suffisant :

1 secrétaire par juge et par épreuve (aguerri pour les épreuves PRO, Amateurs Élite et amateur 1)

1 navette sur toute la durée du concours (ramassage des protocoles de chaque juge après chaque cavalier et transmission au bureau des calculs, puis transmission des protocoles calculés du bureau des calculs au juge en C pour annonce si pas de speaker)

Autre

Boxes (en dur ou démontables) doivent être prévus pour tous les cavaliers qui en feraient la demande Les tarifs doivent être raisonnables et figurer sur l'avant programme.

Toilettes propres obligatoires sur le site.

Point de restauration : si possible avec un repas chaud et avec places assises fortement souhaitées.

Accès au concours et circulation sur le site

Un fléchage précis du lieu du concours doit être mis en place.

Un parking stabilisé doit être organisé pour le stationnement des poids lourds, vans et véhicules du public.

L'entrée est libre durant toute la durée du concours

Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (séparation / circulation du public et circulation des chevaux).

La circulation des équidés ne doit pas se faire à proximité immédiate des pistes pendant les épreuves.



Commission Dressage

CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2022

Version du 08.08.2022

Communication

La sonorisation doit être de qualité et audible sur l'ensemble du site (y compris au paddock).
Un speaker est possible pour l'annonce des résultats au fur et à mesure
Le juge en C doit avoir un micro même si présence d'un speaker
Musique d'ambiance souhaitée pendant toute la durée du concours
Le Comité Régional d'Équitation du Grand Est en relation avec l'organisateur, se charge de la communication auprès des médias régionaux avant et après la manifestation.

L'organisateur devra transmettre le soir même de la fin du concours les résultats de l'étape Grand Régional dans les 5 catégories et si possible quelques photos des classés lors de la remise des prix. Ceci impérativement par mail à : dressage.grandest@gmail.com

Épreuves obligatoires

Le programme du concours est à concevoir par l'organisateur puis à valider par la Commission de Dressage du Comité Régional d'Équitation du Grand Est

Niveau	Championnat	Reprises	Critérium
Amateur 3	Préliminaire et GP (30 + 32)		B et A (29 + 31)
Amateur 2	Préliminaire et GP (34 + 36)		B et A (33 + 37)
Amateur 1	Préliminaire et GP (39 + 41)		B et A (38 + 40)
Amateur élite	Préliminaire et GP (42 + 43)	Pro 3B prépa et Pro 3A prépa (48 + 47)	
Pro 2	Préliminaire et GP (25 + 27)		-

Remise des prix des championnat et critérium

Outre la remise des prix des épreuves pour tous les cavaliers régionaux et hors région, qui reste à la charge de l'organisateur, une remise des prix spécifique au Championnat et au Critérium Dressage du Grand Est, ne concernant que les cavaliers du Grand Est sera effectuée. Pour cette dernière le Comité Régional d'Équitation du Grand Est offre plaques, lots et cadeaux.